

Entraînements sant «e» scalade

destinés aux **élèves de 3P à 8P** pour les préparer à la *Course de l'Escalade* du dimanche 08.12.2024.

Ces entraînements seront encadrés par une coach sportive.



8 entraînements les MARDIS de 17h à 18h30:

- **24 septembre**
- **1^{er} / 8 / 15 / 29 octobre**
- **5 / 12 / 19 novembre**

Rendez-vous en tenue de sport à 17h à la salle communale
(rue de Graman 66).

Une collation saine sera offerte aux enfants lors de chaque séance.

Afin de pouvoir assurer ces entraînements, une participation parentale est demandée :

- pour les - de 7 ans: accompagnement d'un parent ou d'un proche (16 ans révolus) **à chaque entraînement**
- pour les + de 7 ans: participation d'un parent ou d'un proche (16 ans révolus) **à 1 entraînement minimum.**



NOUVEAU - Annoncez la présence de vos enfants aux entraînements grâce à ce QR Code. Les données fournies seront utilisées uniquement à des fins organisationnelles et ne seront pas conservées.

INSCRIPTION : les enfants ayant suivi **5 entraînements minimum** se verront offrir la moitié de la finance d'inscription à la *Course de l'Escalade*. Pour bénéficier de ce rabais, il est nécessaire de régler la participation de CHF 13.-/enfant (au lieu de CHF 26.-) jusqu'au mardi 12.11.2024, soit à la personne responsable de l'encadrement, soit à la réception de la Mairie de Puplinge. L'inscription collective à la *Course de l'Escalade* du 8 décembre sera effectuée par la Mairie.

POUR LES ENFANTS DU PARASCOLAIRE

ATTENTION! Seuls les enfants inscrits régulièrement le mardi au parascolaire pourront quitter les activités surveillées à 17h, sur dérogation. Ils seront pris en charge entre 17h et 18h30 par la responsable de l'encadrement de Sant«e»scalade. Pour demander la dérogation, les parents doivent contacter M. Eric Branche du GIAP par e-mail à secteur24@giap.ch d'ici au 20 septembre 2024 dernier délai. Merci d'avance !